



Sorl'Info

Plouf !

Bulletin municipal
de Saint-Sorlin-de-Morestel
Été 2025

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Les vacances d'été sont enfin arrivées et le village prend son rythme estival. Chacun adapte son rythme à la chaleur et aux différents retrouvailles, projets et rendez-vous festifs de famille, amis et voisinage.

Que cet été soit l'occasion pour chacun de se reposer et de se ressourcer bien entouré !

Bel été à chacun et à la rentrée !

Nicole GENIN



► Lors du dernier conseil municipal **PCS, PPMS et DICRIM** étaient à l'ordre du jour.

Sous ces acronymes, se cache une organisation minutieuse de mise en sécurité des habitants de la commune en cas de risque majeur avéré.

► Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est déclenché si besoin sous la responsabilité du maire. Selon l'ampleur du risque avéré, c'est toute une équipe qui se met en place (les élus municipaux, les agents, les membres du CCAS mais aussi 12 habitants volontaires que nous remercions vivement pour leur généreuse implication ; soit en tout 32 personnes réparties en sous-groupes (organisation générale, secrétariat/communication/interface entre la commune et les habitants ; technique agissant sur le terrain ; accueil et prise en charge de la population sinistrée.

► Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) concerne l'école. Les institutrices apprennent régulièrement aux enfants à réagir face aux risques d'incendie, d'intrusion, de séisme, etc.).

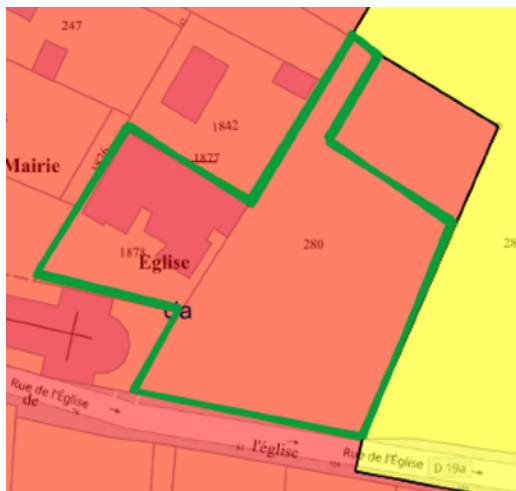
► Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) s'adresse aux habitants et donne les principales consignes à tenir en cas de survenue d'un problème majeur (feu de forêt, inondation, glissement de terrain, canicule, etc.).

Y figurent également les lieux de rassemblement, numéros de téléphone importants, etc.)

► En application du tout nouveau décret portant sur **les interdictions de fumer à proximité des lieux fréquentés par les enfants**, il a été déterminé que l'ensemble de la zone proche de l'école (selon le plan ci-dessous) est concerné.

L'ensemble des abris bus et le terrain de jeux route de Vasselin le sont également.

Pour le reste de la commune, il est tout aussi important de se munir d'un cendrier de poche plutôt que de jeter ses mégots à terre.



Point finances de la commune :

	Prévisions	Réalisations	% Réalisation
Dépenses d'investissement	470 093,00	54 317,85	11,55%
Recettes d'investissement	470 093,00	263 866,30	56,13%
Solde d'investissement	0,00	209 548,45	0,00%
Dépenses de fonctionnement	504 171,00	196 437,02	38,96%
Recettes de fonctionnement	504 171,00	225 661,94	44,76%
Solde fonctionnement	0,00	29 224,92	0,00%

Le tableau ci-dessus représente l'état des finances au 30 juin

2025. Les subventions et TVA à récupérer sur les travaux de la salle des fêtes et la mairie sont presque toutes rentrées.

Dans le budget sont comptées les subventions demandées pour réaliser les travaux du Chemin du Gros Châtaignier et celles relatives au changement par TE 38 des têtes des lampadaires. Cet état de santé nous permettra d'aborder les travaux du Chemin du Gros Châtaignier sans recourir à l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

VIE DU VILLAGE



Le Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) à Saint Sorlin de Morestel est à votre disposition à la mairie, en

version papier sur demande, et sur le site: <https://www.saint-sorlin-de-morestel.fr/fr/>
L'objectif du DICRIM est d'informer la population (administrés, touristes...) de l'existence des **risques** et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place au niveau de la commune.

Pourquoi ne pas aller chercher ses enfants à l'école en cas de risque avéré ?

L'institution scolaire est organisée pour prendre en charge immédiatement la sécurité de vos enfants en cas de crise, dans le cadre du plan particulier de mise en sécurité (PPMS) et leur permettre d'être mis en sécurité au plus vite.



FR-Alert est un dispositif permettant d'alerter les populations d'un danger à l'aide d'une notification sur le téléphone. Ce système d'information aux populations est actif en France depuis juin 2022 et exploite les réseaux de télécommunications. Il indique l'attitude à avoir selon le lieu et la nature du péril.

C'est un SMS que vous avez peut-être déjà reçu. De temps en temps, des messages d'alerte apparaissent sur l'écran des smartphones, avec un ton inquiétant. On y parle par exemple de catastrophe majeure, de mise en sécurité, d'évènement en cours ou encore d'évolution de la situation. Ces notifications sont liées à FR-Alert.

À quoi ressemble un message FR-Alert d'alerte aux populations ?

En cas de réception d'un message FR-Alert, le smartphone émet un « signal sonore spécifique », distinct des sonneries habituelles, pour avoir l'attention du propriétaire. Ce son se déclenche y compris si le smartphone est réglé en mode silencieux. Le smartphone vibre également. Il y a deux exceptions : si le mobile est éteint ou s'il est en mode avion.

Un message s'affiche à l'écran, même si celui-ci est verrouillé, afin de communiquer des informations sur les raisons de ce message et la conduite à tenir. Le texte varie évidemment au cas par cas, selon la nature de la menace. Il peut être mentionné le type de risque, sa localisation, l'autorité à l'origine de l'alerte ainsi qu'un lien s'il faut transmettre des informations additionnelles.

Faut-il activer FR-Alert ?

Vous n'avez pas besoin d'activer FR-Alert ni de vous inscrire ou que ce soit. Le dispositif a été conçu pour alerter toutes les personnes se trouvant dans la zone d'alerte, à condition d'avoir un téléphone portable. L'avertissement se déclenche automatiquement, qu'importe la marque de votre smartphone (Android ou iOS).

Modification des horaires d'ouverture de l'accueil des services de la Direction départementale des finances publiques de l'Isère.

22 Pl. Charlie Chaplin, 38300 Bourgoin-Jallieu Téléphone : 0 809 40 14 01

Dans le cadre des orientations départementales, les horaires seront modifiés de la manière suivante à compter du 1er juillet 2025 :

- Accueil sans RDV les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h30
- Accueil sur RDV les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 15h30



Partez en vacances l'esprit serein, pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Les services de gendarmerie surveilleront votre domicile en effectuant des patrouilles régulières dans votre quartier. En cas d'anomalies telles que des dégradations ou un cambriolage, vous serez immédiatement prévenu.

→ En savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Quelques précautions de bon sens :

- ✓ Restez discret sur vos absences. Ne mentionnez pas vos départs prolongés sur les réseaux sociaux.
- ✓ Ne laissez pas vos clefs dans des cachettes accessibles (boîte aux lettres, paillason, plantes, ...)
- ✓ Placez vos objets de valeur dans un coffre-fort et évitez de conserver d'importantes sommes d'argent chez vous.
- ✓ Prévenez vos voisins ou votre famille de votre absence pour qu'ils puissent surveiller d'éventuelles activités suspectes.
- ✓ Scannez ou photocopiez vos pièces d'identité, votre carte grise et votre permis de conduire. En cas de vol, cela facilitera vos démarches.
- ✓ Répertoirez et photographiez vos objets de valeur. Notez également les numéros de série des appareils précieux. Ces informations peuvent aider à retrouver le matériel volé lors des enquêtes judiciaires.

Professionnels, vous pouvez vous aussi être victimes d'un cambriolage. Sécurisez autant que possible vos locaux. Évitez de laisser des objets de valeur ou des équipements coûteux visibles depuis l'extérieur. Ne laissez pas de liquidités dans les locaux en dehors des heures d'ouverture.

Depuis le lundi 16 juin 2025 et **jusqu'au dimanche 14 septembre 2025** :

➡ Retrouvez **les horaires d'été** de chacune des déchèteries sur le site de SYCLUM : <https://syclum.fr/carte-et-horaires-des-decheteries/>. Voici les horaires de la déchèterie la plus proche de notre village, à savoir Arandon-Passins :

Lundi et dimanche : fermée

Du mardi au samedi : 7h30 à 13h

Dernier accès 10 minutes avant la fermeture

➡ **Service de collecte en porte à porte** : Pour notre commune collectée l'après-midi, les équipes débiteront les tournées **en soirée** au lieu de 13h. Les poubelles devront être sorties en fin d'après-midi.

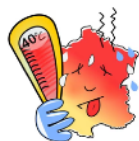
Nous vous rappelons que les conteneurs poubelles jaunes ou ménagères, doivent être rentrées par leur propriétaire le plus tôt possible après le passage du service de ramassage, soit le mercredi soir au plus tard.

Au-delà des nuisances visuelles et olfactives pour le voisinage, un conteneur poubelle qui traîne dehors entraîne des conséquences directes sur la qualité de vie : dégradation des paysages et du cadre de vie, dégradation de l'environnement, voire de la santé publique et entravent souvent la circulation (piétons, cyclistes et parfois des automobilistes, poussettes et PMR). Ces bacs représentent un réel danger en cas de vent fort. En outre des esprits malveillants s'amusent à traîner des containers au milieu de la route... De multiples raisons de ne pas les laisser traîner !

D'un point de vue légal, laisser perpétuellement son bac poubelle sur la voie publique (y compris un trottoir) est assimilé à un abandon de déchet. Cet acte est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à **750 euros**, et jusqu'à **3 750 euros** pour les déchets professionnels.

Trop de bacs poubelles jonchent les rues de notre village... Des contrôles seront régulièrement effectués, les réfractaires se verront remettre un courrier de rappel à la loi. Si le trouble est encore d'actualité, un courrier de mise en demeure sera adressé, puis si cela ne suffit toujours pas, un procès-verbal sera dressé, et une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros sera exigée.

Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension pour éviter d'en arriver là, et vous en remercions.



Canicule - ce qu'il faut retenir

La canicule ou les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé pour chacun d'entre nous, et particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, etc.).

➡ Quelques conseils de prévention pour prendre soin de vous et de vos proches :

- ✓ Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif,
- ✓ Rafrachissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour,
- ✓ Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas de l'alcool.
- ✓ Restez au frais plusieurs heures dans un lieu frais (cinéma, centre commercial, etc.)
- ✓ Privilégiez les activités douces
- ✓ Maintenez votre logement au frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- ✓ Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- ✓ Lors des canicules il existe une plateforme téléphonique d'information « Canicule », accessible au 0 800 06 66 66
- ✓ Nous avons la chance d'avoir sur le territoire du village des bois et des ruisseaux qui permettent des parcours de balades plus frais. Profitez des matinées ou des soirées pour vous aérer hors du pic de chaleur du milieu de journée ! Retrouvez le plan des sentiers du village ici : <https://www.saint-sorlin-de-morestel.fr/fr/nw/1411529/1185368/decouverte-des-sentiers-du-village>
- ✓ Lors de vos sorties, continuez à prendre bien soin de nos bois qui peuvent s'enflammer rapidement en période sèche. **Actuellement le Nord isère est placé en vigilance feu de forêt...**

➡ En savoir plus <https://www.info.gouv.fr/risques/canicule-et-vagues-de-chaleur>



Vous prévoyez une fête ou un évènement ?

Vous pouvez faire appel à la location de matériel SIRGEMAFAL (Syndicat Intercommunal de Réalisation et de GEstion de MATériels pour Fêtes et Activités Locales). Le syndicat vous propose :

- Des chapiteaux (6m X 12m, 6m X 8m, 6m X 4m).
- Des chaises, tables, friteuse, plancha, podium, parquet...

Le matériel est à réserver par téléphone, lors de cet appel tous les renseignements tarifaires et conditions pour la commune, vous seront communiqués.

Une convention sera à signer entre l'organisateur et un membre du SIRGEMAFAL.

Appeler ou laisser un message à Maurice Cottaz au 06 86 62 08 96.

VIVRE ENSEMBLE



Le département de l'Isère vous propose un projet expérimental :

La Conférence Familiale

Cela consiste à résoudre une surcharge familiale (état de fatigue intense, grande détresse, dépression, ...) qui concerne une personne elle-même ou un membre de la famille.

La personne et ses proches (famille, amis, voisins, etc.) se rencontrent et dialoguent pour trouver des solutions, avec l'accompagnement d'un coordinateur de conférence familiale, neutre et indépendant. C'est un modèle de prise de décision par la famille sur les affaires la concernant ; ce n'est pas une prise en charge sociale.

Les conférences familiales sont gratuites pour les personnes qui en font la demande.

Une fiche de sollicitation est à remplir, contacter la Maison du Département du **Haut-Rhône Dauphinois** : Maison du Département 45 Impasse de l'Ancienne Gare BP 138, 38460 Crémieu 04 74 18 65 60 - conferencefamiliale@isere.fr

Le cadre :

✓ Tout le monde peut parler librement et doit respecter les opinions des autres dans le respect de la confidentialité.

✓ Permet de traiter toutes les situations sociales problématiques : relations intrafamiliales, protection de l'enfance, vie scolaire, handicap, vieillesse, addictions, logement, insertion professionnelle, lutte contre la précarité, etc.

✓ **Ouvert à tout public** : enfant, adolescent, adulte, couple, personne âgée, personne en situation de handicap...

L'AMBROISIE

LA RECONNAITRE



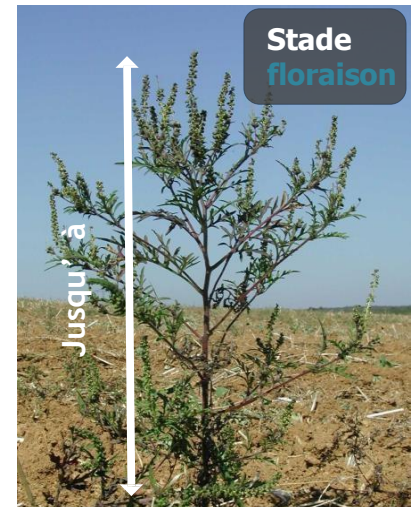
La **feuille**, du même vert sur ses deux faces, est **profondément découpée**. Elle n'émet pas d'odeur spécifique quand on la froisse.

La **tige** est couverte d'une importante pilosité et peut devenir **rougeâtre** sur les plantes âgées.



L'ambrosie est monoïque : sur un même pied, on trouve des **fleurs mâles** (au sommet des tiges) qui émettent le **pollen** et des **fleurs femelles** (à l'aisselle des feuilles sous l'inflorescence mâle) qui, une fois fécondées par le pollen, vont former les **semences**.

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



PRINCIPAUX RISQUES DE CONFUSION

Armoise commune

Artemisia vulgaris

(face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse)



Armoise annuelle

Artemisia annua

(feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse)



CYCLE DE VIE DE L'AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) une **plante annuelle**, à **germination** printanière-estivale et à croissance rapide. Ses **semences** ont une longue survie (>10 ans) dans les sols.

Il ressort du cycle de vie ci-dessous deux facteurs importants pour la gestion de cette plante : les fleurs mâles produisent le **pollen** responsable des symptômes allergiques globalement de mi-août jusqu'à octobre et les fleurs femelles donnent des semences généralement de septembre à novembre. En moyenne, une seule plante peut produire jusqu'à 3000 semences par an et peut libérer plusieurs millions de grains de pollen par jour.

L'objectif est alors double : il faut **éviter** d'une part **que la plante ne relâche son pollen** dans l'air (pour éviter l'apparition des symptômes ou de réactions allergiques chez les personnes sensibles) et d'autre part, faire en sorte **qu'elle ne se dissémine grâce à ses semences** (pour limiter l'invasion les années suivantes).

Il faut noter que les **changements climatiques** en cours pourraient avoir un impact sur le cycle présenté ci-dessous, notamment sur la période et la durée de pollinisation.

FLORAISON

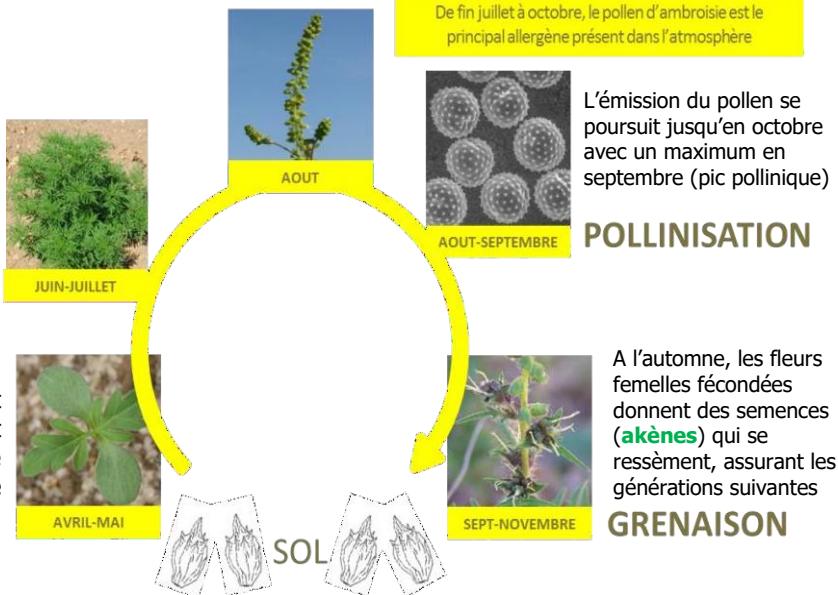
En août, les fleurs mâles sont complètement formées et commencent à émettre du pollen

En été, elle croît très rapidement avec des tiges latérales quand le milieu le permet

CROISSANCE

Au printemps, la température et l'humidité favorisent la sortie de terre de l'ambroisie

LEVÉE



Moustique tigre

Nous avons tous un rôle à jouer !



Le reconnaître

- Silencieux et diurne,
- Rayé blanc et noir,
- Mesure moins de 0,5 centimètre.



Prévenir sa prolifération

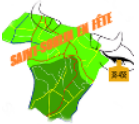
- Détruire les lieux de ponte en vidant et retournant les seaux, coupelles, vases...,
- Éliminer les lieux de repos du moustique en entretenant son jardin,
- Favoriser le développement de ses prédateurs comme les hirondelles ou les libellules.

S'en protéger

- Porter des vêtements longs, amples et clairs,
- Utiliser des répulsifs cutanés et des moustiquaires.



Participez à sa surveillance en signalant sa présence sur :
signalement-moustique.anses.fr



Après la vente de pizzas du dimanche 22 juin, **Saint-Sorlin en Fête se met en vacances**. L'équipe vous donne rendez-vous **vendredi 10 octobre à 20h30 à la salle Suzanne et Louis Gilet pour l'assemblée générale**. Nous comptons sur votre présence !

Prochain rdv : samedi 11 octobre à la salle Diamantèle de Vézeronce-Curtin pour une représentation théâtrale jouée par « **Les Papotines** », une troupe de Les Avenières-Veyrins-Thuellin et le dimanche 12 octobre à la même salle pour un bal folk. L'un des orchestres comportera 2 musiciens Saint-Sorlinois.

À noter que la pièce qui sera jouée ainsi que le bal folk sont tous public.

Nous reviendrons vers vous courant septembre pour de plus amples renseignements concernant ces deux manifestations.

D'ici là, nous vous souhaitons de passer un agréable été.

Gilles Patricot
Président de Saint-Sorlin en fête



Le **Club Diamant** invite tous ses adhérents à un après-midi jeux, **le mercredi 16 juillet 2025 de 14h à 18h**.

Fermeture en août, passez de très belles vacances et rendez-vous en septembre !

La présidente Nicole Gleize.

Le coloriage des petits



\$10886

Portrait "Michel Hannequart"

© 2015. Distribué par Éditions Hannequart

HORIZONTAL

- 1 Petits haricots
- 2 Eléments
 - Femelle de divers gallinacés

VERTICAL

- | | | | |
|----|---|---|---|
| 3 | Ainsi soit-il | 1 | Sous-arbrisseau |
| | • Maladie due à une carence en vitamine C | 2 | Capitale du Pérou |
| 4 | État du nord-est de l'Inde | 3 | Motocycle léger |
| | • Exprimée | • | Région de la France |
| 5 | Marque la conséquence | 4 | Fruit aromatique |
| | • Faible | • Consultée | |
| 6 | Carcasse | 5 | Conjonction de coordination |
| | • Ce qui immunise contre un mal | • Génissement | |
| | • Ancien | 6 | Bien charpenté |
| 7 | Ile grecque | • Ténia parasite de l'intestin grêle du chien | |
| | • Couper | 7 | Exprime la soudaineté |
| 8 | Grave | • Titre abrégé | |
| 9 | Homme y serait mort | • Décimètre | |
| | • Relative à une prolifération anormale de cellules | 8 | Dopant pour sportif |
| 10 | Déployer | • | Étude du cycle reproductif des espèces vivantes |



Le sudoku des moyens

5	6		4	1	
	2				
4		6	3		5
	4			5	1
2	3		1	4	
		4			2

La permanence de la Mairie du mardi 15/07 sera modifiée et échangée avec le mercredi 16/07, soit : mardi 15 : 8h30 – 11h30 et mercredi 16 : 8h30 - 11h30 / 15h - 19h.

Fermeture d'été de la mairie du 4 août au 15 août inclus



Les numéros de téléphone de la mairie et de l'école ont changé :

Pour contacter la mairie, vous devez désormais composer le 04 69 31 87 36

Pour joindre l'école : 04.69.31.87.35

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 69 31 87 36 secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

16

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h